

EXPLORATION typhon

**EXPLORATION TYPHON INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**TYPHOON EXPLORATION INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 à 6	INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
ÉTATS FINANCIERS		FINANCIAL STATEMENTS
États de la situation financière	7	Statements of Financial Position
États du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice global (de la perte globale)	8	Statements of Net Income (Net Loss) and Comprehensive Income (Comprehensive Loss)
États des variations des capitaux propres	9	Statements of Changes in Equity
Tableaux des flux de trésorerie	10	Statements of Cash Flows
Notes aux états financiers	11 à 44	Notes to Financial Statements

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Exploration Typhon Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Exploration Typhon Inc. (ci-après « la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 28 février 2021, l'état du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice global (de la perte globale), l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 28 février 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Independent Auditor's Report

To the shareholders of
Typhoon Exploration Inc.

Opinion

We have audited the financial statement of Typhoon Exploration Inc. (hereafter "the Company"), which comprise the balance sheet as at February 28, 2021, the statement of net income (net loss) and comprehensive income (loss), the statement of changes in equity and the statement of cash flows for the year then ended, and notes to financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at February 28, 2021, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements" section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Observations – informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 29 février 2020 ont été retraitées. Les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 29 février 2020 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives décrits dans la note 2) ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 25 juin 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas

Emphasis of matter – Restated comparative information

We draw attention to Note 2 to the financial statements, which describes that certain comparative information presented for the year ended February 29, 2020 has been restated. The financial statements of the Company for the year ended February 29, 2020 (before the restatement of certain comparative information described in Note 2) were audited by another auditor who expressed an unmodified opinion on those financial statements on June 25, 2020. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Information other than the financial statements and the auditor's report thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information, other than the financial statements and our auditor's report thereon, included in management's discussion & analysis.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained management's discussion & analysis prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable,

échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Rouyn-Noranda
Le 25 juin 2021

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Carole Lepage.

1

Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Rouyn-Noranda
June 25, 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n°A119351

¹ CPA auditor, CA public accountancy permit no. A119351

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020
(in Canadian dollars)

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Encaisse	831 776	445 783	Cash
Taxes à recevoir	106 576	94 513	Taxes receivable
Somme à recevoir d'une société publique (note 7)	-	559 333	Amount receivable from a public company (Note 7)
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier à recevoir	-	4 900	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
Frais payés d'avance	9 358	5 437	Prepaid expenses
	<u>947 710</u>	<u>1 109 966</u>	
Actif non courant			Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	155 141	276 259	Cash reserved for exploration and evaluation
Somme à recevoir d'une société publique, sans intérêt (note 7)	-	209 667	Amount receivable from a public company, without interest (Note 7)
Actions cotées (note 4)	834 710	-	Listed shares (Note 4)
Immobilisations corporelles (note 5)	9 408	6 202	Property, plant and equipment (Note 5)
Actif au titre de droits d'utilisation (note 6)	115 334	130 166	Right-of-use asset (Note 6)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	716 425	24 968	Exploration and evaluation assets (Note 7)
	<u>1 831 018</u>	<u>647 262</u>	
	<u>2 778 728</u>	<u>1 757 228</u>	
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	70 027	49 940	Accounts payable and accrued liabilities
Autre passif (note 8)	10 455	106 253	Other liability (Note 8)
Portion courante de l'obligation locative (note 9)	12 869	12 420	Current portion of obligation under capital lease (Note 9)
	<u>93 351</u>	<u>168 613</u>	
Passif non courant			Non-current liability
Obligation locative (note 9)	104 877	117 746	Obligation under capital lease (Note 9)
	<u>198 228</u>	<u>286 359</u>	
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social (note 10)	21 938 022	21 125 632	Capital stock (Note 10)
Surplus d'apport	6 883 237	6 653 119	Contributed surplus
Bons de souscription (note 11)	99 311	107 873	Warrants (Note 11)
Déficit	(26 340 070)	(26 415 755)	Deficit
	<u>2 580 500</u>	<u>1 470 869</u>	
	<u>2 778 728</u>	<u>1 757 228</u>	

PASSIF ÉVENTUEL (note 16)

CONTINGENT LIABILITY (Note 16)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Serge Roy _____, Administrateur - Director

(s) Michel Lemay _____, Chef de la direction financière / Chief Financial Officer

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

**ÉTATS DU BÉNÉFICE NET (DE LA PERTE NETTE)
ET DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE)
EXERCICES CLOS LES
28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**
(en dollars canadiens)

**STATEMENTS OF NET INCOME (NET LOSS) AND
COMPREHENSIVE INCOME (COMPREHENSIVE LOSS)
YEARS ENDED
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**
(in Canadian dollars)

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Honoraires professionnels	183 563	146 154	Professional fees
Honoraires des consultants	179 686	41 813	Consultants fees
Frais de résiliation de contrats	-	280 000	Contract termination fees
Entretien et réparations	1 866	9 338	Maintenance and repair
Taxes et permis	1 728	11 548	Taxes and permits
Frais de location	14 222	39 844	Rent expenses
Frais de bureau	25 743	21 002	Office expenses
			Travelling, advertising and entertainment expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	69 630	43 392	Interest and bank charges
Intérêts et frais bancaires	3 200	1 039	Salaries and fringe benefits
Salaires et charges sociales	171 234	388 307	Part XII.6 taxes
Impôts de la partie XII.6	-	283	Share-based compensation
Rémunération et paiements fondés sur des actions	192 500	-	Registration, listing fees and shareholder's information
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	53 217	27 588	Insurance
Assurances	6 026	17 992	Telecommunications
Télécommunications	9 425	4 334	Amortization of property, plant and equipment
Amortissement des immobilisations corporelles	2 000	16 902	
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	14 832	3 607	Depreciation of right-of-use asset
	<u>928 872</u>	<u>1 053 143</u>	
AUTRES			OTHERS
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	4 380	593	Interest on lease obligation
Variation de la juste valeur du montant à recevoir d'une société publique	-	221 000	Change in fair value of amount receivable from a public company
Variation de la juste valeur des actions cotées	(909 512)	-	Change in fair value of listed shares
Perte sur disposition d'un actif de prospection et d'évaluation	-	226 902	Loss on disposal of an exploration and evaluation asset
			Loss on disposal of property, plant and equipment
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	6 915	Interest revenue
Revenu d'intérêts	(73)	-	
	<u>(905 205)</u>	<u>455 410</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	<u>(23 667)</u>	<u>(1 508 553)</u>	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 12)	122 452	50 259	Income taxes and deferred taxes (Note 12)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	<u>98 785</u>	<u>(1 458 294)</u>	NET INCOME (LOSS) AND COMPREHENSIVE INCOME (LOSS)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 14)	<u>0,00</u>	<u>(0,03)</u>	BASIC AND DILUTED NET INCOME (LOSS) PER SHARE (Note 14)

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICES CLOS LES 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY
YEARS ENDED FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020
(in Canadian dollars)

	Capital social / Capital stock	Surplus d'apport / Contributed surplus	Bons de souscription / Warrants	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 28 février 2019	20 814 900	6 569 850	158 412	(24 934 586)	2 608 576	Balance as at February 28, 2019
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(1 458 294)	(1 458 294)	Net loss and comprehensive loss of the year
Bons de souscription expirés	-	83 269	(83 269)	-	-	Warrants expired
Émission d'unités	102 270	-	32 730	-	135 000	Issuance of units
Émission d'actions accréditatives	178 462	-	-	-	178 462	Issuance of flow-through shares
Unités à émettre	30 000	-	-	-	30 000	Units to be issued
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(22 875)	(22 875)	Share issuance expenses
Solde au 29 février 2020	21 125 632	6 653 119	107 873	(26 415 755)	1 470 869	Balance as at February 29, 2020
Bénéfice net et bénéfice global de l'exercice	-	-	-	98 785	98 785	Net income and comprehensive income of the year
Options d'achat d'actions octroyées	-	192 500	-	-	192 500	Share purchase options granted
Bons de souscription exercés	218 620	-	(48 620)	-	170 000	Warrants exercised
Bons de souscription expirés	-	37 618	(37 618)	-	-	Warrants expired
Émission d'unités	88 924	-	71 076	-	160 000	Issuance of units
Émission d'actions accréditatives	369 846	-	-	-	369 846	Issuance of flow-through shares
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	135 000	-	-	-	135 000	Issuance of shares for the acquisition of mining properties
Frais d'émission d'actions	-	-	6 600	(23 100)	(16 500)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2021	21 938 022	6 883 237	99 311	(26 340 070)	2 580 500	Balance as at February 28, 2021

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LES 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020
(in Canadian dollars)

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Bénéfice net (perte nette)	98 785	(1 458 294)	Net income (net loss)
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Amortissement des immobilisations corporelles	2 000	16 902	Amortization of property, plant and equipment
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	6 915	Loss on disposal of property, plant and equipment
Perte sur disposition d'un actif de prospection et d'évaluation	-	226 902	Loss on disposal of an exploration and evaluation asset
Variation de la juste valeur du montant à recevoir d'une société publique		221 000	Change in fair value of amount receivable from a public company
Variation de la juste valeur des actions cotées	(909 512)	-	Change in fair value of listed shares
Rémunération et paiements fondés sur des actions	192 500	-	Share-based compensation
Impôts sur le résultat et impôts différés	(122 452)	(50 259)	Income taxes and deferred taxes
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	14 832	3 607	Depreciation of right-of-use asset
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	4 380	593	Interests on obligation under capital lease
	(719 467)	(1 032 634)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	(44 000)	(68 753)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 13)
	(763 467)	(1 101 387)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier encaissés	4 900	-	Tax credit related to resources and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	121 118	(163 825)	Cash reserved for exploration and evaluation
Encaissement du solde à recevoir d'une société publique	575 200	-	Proceed from amount receivable from a public company
Produit de la disposition d'actions cotées	268 602	-	Proceed on sale of listed shares
Produit de la disposition d'une propriété minière	-	910 963	Proceed on sale of a mining property
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 206)	(7 014)	Acquisition of property, plant and equipment
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	-	264 110	Proceed on sale of property, plant and equipment
Frais de prospection et d'évaluation	(508 354)	(157 733)	Exploration and evaluation expenses
	456 260	846 501	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Dû à une société liée	-	(2 667)	Due to a related company
Produit de l'émission d'actions	726 500	455 000	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(16 500)	(22 875)	Share issuance expenses
Paiements de l'obligation locative	(16 800)	(4 200)	Payments on lease obligation
	693 200	425 258	
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	385 993	170 372	CASH INCREASE
ENCAISSE AU DÉBUT	445 783	275 411	CASH BEGINNING OF YEAR
ENCAISSE À LA FIN	831 776	445 783	CASH END OF YEAR
Information additionnelle :			Additional information:
Intérêts encaissés	73	-	Interest received
Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie (note 13).			Complementary information related to cash flows (Note 13).

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Exploration Typhon Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole TYP. Le siège social de la Société est situé au 458 boulevard des Laurentides, Piedmont (Québec), Canada, J0R 1K0. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a enregistré un bénéfice net de 98 785 \$ (une perte nette de 1 458 294 \$ au 29 février 2020) et son fonds de roulement est positif de 854 359 \$ (941 353 \$ au 29 février 2020). De plus, elle enregistre des pertes importantes année après année et elle a accumulé un déficit de 26 340 070 \$ (26 415 755 \$ au 29 février 2020). La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Cette situation indique l'existence d'incertitudes susceptibles de jeter un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Les ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 25 juin 2021.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Typhoon Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Canada Corporations Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol TYP. The address of the Company's headquarters and registered office is 458 boulevard des Laurentides, Piedmont (Quebec), Canada, J0R 1K0. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 28, 2021, the Company recorded a net income of \$98,785 (net loss of \$1,458,294 as at February 29, 2020) and the working capital is positive of \$854,359 (\$941,353 as February 29, 2020). In addition, it recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit of \$26,340,070 (\$26,415,755 as at February 29, 2020). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved for publication by the Board of Directors on June 25, 2021.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

2- MODIFICATION COMPTABLE ET APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES, MAIS NON ADOPTÉES

Modification comptable

Au cours de l'exercice, la Société a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des contrats de location. Antérieurement, la Société imputait aux résultats le montant des loyers, alors qu'elle aurait dû comptabiliser l'acquisition d'un actif au titre de droits d'utilisation et la prise en charge d'une obligation locative. Cette modification a entraîné, pour l'exercice clos le 29 février 2020, une augmentation de l'actif au titre de droits d'utilisation de 130 166 \$ et de l'obligation locative de 130 166 \$.

Application des IFRS nouvelles et révisées, mais non adoptées

À la date d'autorisation des états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications aux normes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur ses états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôt minier équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôt minier sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Suite aux conventions d'actions accreditives réalisées, au 28 février 2021, la Société doit dépenser en frais 155 141 \$ (276 259 \$ au 29 février 2020).

2- ACCOUNTING CHANGE AND APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS, BUT NOT YET EFFECTIVE

Accounting change

During the year, the Company retrospectively changed the method of accounting for right-of-use asset under capital leases. Previously, the Company charged rent to earnings, whereas it should have recognized the acquisition of a right-of-use asset and the assumption of a lease obligation. For the year ended February 29, 2020, this change led to an increase of the right-of-use asset of \$130,166 and an increase of a lease obligation of \$130,166.

Application of new and revised IFRS, but not yet effective

Certain new standards, interpretation, amendments and improvements to the existing standards are not yet effective and have not been applied in these financial statements. The Company does not expect they will have any significant changes on its financial statements.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Statement of Compliance

These financial statements of the Company were prepared by management in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

Functional Currency

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 28% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration and evaluation. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities. Following flow-through shares agreements, as at February 28, 2021, the Company has to incur \$155,141 (\$276,259 as at February 29, 2020).

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production, et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- Elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai;
- Les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- Elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- They are held for use in the production of mineral resources;
- The properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- They are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

Mining properties options agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for Expenditures are accounted for Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in its mining properties it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the property retained and credits any cash consideration received and also the fair value of other financial assets against the carrying amount of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %
Équipement informatique	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice global (de la perte globale).

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has a similar useful life using declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%
Computer equipment	30%

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net income (net loss) and comprehensive income (comprehensive loss).

Impairment of exploration and evaluation assets and property, plant and equipment

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment, and some are tested at a cash-generating unit level.

Whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable, an asset or cash-generating unit is reviewed for impairment.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the areas has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditures in the area are planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and the decision has been made to discontinue exploration in the area;
- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)**

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Instruments financiers**Comptabilisation et décomptabilisation**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée, dans le cas d'un actif ou passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, la Société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVAERG.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Impairment of exploration and evaluation assets and property, plant and equipment (continued)**

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to property and equipment.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the assets or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use.

An impairment loss is reversed if the assets or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

Financial Instruments**Recognition and Derecognition**

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual dispositions of the financial instrument.

Financial assets and financial liabilities are measured initially at fair value adjusted, in the case of a financial asset or financial liability that is not at fair value through profit or loss, for transaction costs, if applicable.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Under IFRS 9, the classification depends on the entity's business model for managing the financial asset and the cash flow characteristics of the asset or liability.

Classification and Initial Valuation of Financial Assets

For the purpose, financial assets are classified into the following categories:

- at amortized cost;
- at fair value through profit or loss (FVTPL);
- at fair value through other comprehensive income (FVOCI).

For the periods considered, the Company does not hold any financial assets classified in the category of FVOCI.

All income and expenses relating to financial assets recognized in profit or loss are presented in finance costs or financial income.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN. De plus, peu importe le modèle économique, les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont comptabilisés à la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Au 28 février 2021, le placement en actions cotées fait partie de cette catégorie d'instruments financiers (le montant à recevoir d'une société publique faisait partie de cette catégorie d'instruments financiers au 29 février 2020).

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Subsequent Valuation of Financial Assets

Financial Assets at Amortized Cost

Financial assets are measured at amortized cost if they meet the following conditions:

- They are held according to an economic model whose purpose is to hold financial assets in order to collect the contractual cash flows;
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that correspond solely to repayments of principal and interest payments on the principal outstanding.

After initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest rate method. The update is omitted if its effect is not significant. Cash and cash reserved for exploration and evaluation are included in this category of financial instruments.

Financial Assets at Fair Value Through Profit or Loss (FVTPL)

Financial assets that are held within a different business model other than 'hold to collect' or 'hold to collect and sell' are categorized at fair value through profit or loss. Further, irrespective of business model financial assets whose contractual cash flows are not solely payments of principal and interest are accounted for at FVTPL.

Assets in this category are measured at fair value with gains or losses recognized in profit or loss. The fair values of financial assets in this category are determined by reference to active market transactions or using a valuation technique where no active market exists. As at February 28, 2021, the placement in listed shares is included in this category of financial instruments (the amount receivable from a public company was included in this category of financial instruments as at February 29, 2020).

Impairment of Financial Assets

The impairment disposition in IFRS 9 use forward-looking information, is which the expected credit loss impairment model.

The recognition of credit losses is not dependent of the identification of a credit loss event by the Company. The latter should instead take into account a wider range of information for the assessment of credit risk and the assessment of expected credit losses, including: past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The amount of expected credit losses is updated at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the respective financial instrument.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les crédetes et charges à payer (à l'exception des déductions à la source).

Subséquentement, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts, le cas échéant, en résultat net, sont présentées dans les charges financières.

Contrats de location

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative relativement à un contrat de location à la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour utilisation par la Société (ci-après « la date de début »).

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour les paiements de loyers effectués à ou avant la date de début, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation de tout coût de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location reçu. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location sur une base linéaire. De plus, le coût d'un actif au titre de droits d'utilisation est diminué du cumul des pertes de valeur et, le cas échéant, est ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative afférente. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers inclus dans l'obligation locative comprennent notamment ce qui suit :

- Les paiements fixes y compris les loyers fixes en substance, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- Les paiements de loyers relatifs à des options de prolongation dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

La charge d'intérêts relative aux obligations locatives est comptabilisée au résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un indice ou un taux, ou lorsque la Société change son évaluation relative à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. L'ajustement des obligations locatives est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré dans le résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Les paiements de loyers relatifs aux contrats de location ayant une durée de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charge au résultat net.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Classification and Measurement of Financial Liabilities

The Company's financial liabilities include accounts payable and accrued liabilities (except deductions at source).

Subsequently, the financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

Interest expenses, as the case may be, recognized in profit or loss, are presented in finance costs.

Lease agreements

At lease commencement date, the Company recognizes a right-of-use asset and a lease liability in relation to a lease on the date on which the underlying asset is available for use by the Company (hereafter the "commencement date").

The right-of-use asset is initially measured at cost, which includes the initial measurement of the lease liability, adjusted for lease payments made on or before the commencement date, plus any initial direct costs incurred and an estimate of any cost to dismantle and remove the underlying asset, less any lease inducements received. The Company depreciates the right-of-use assets on a straight-line basis from the lease commencement date to the earlier of the useful life of the right-of-use asset or the end of the lease term. The Company assesses the right-of-use asset for impairment when such indicators exist. At the commencement date, the Company measures the lease liability at the present value of the lease payments unpaid at that date, discounted using the interest rate implicit in the lease if that rate is readily available or the Company's marginal borrowing rate. Generally, the Company uses its marginal borrowing rate as a discount rate. Lease payments included in the lease include in particular the following:

- Fixed payments including fixed leases in essence, net of lease inducements receivable;
- Variable payments based on an index or rate, initially measured using the index or rate in effect that the commencement date;
- Lease payments arising from extension options that the Company is reasonably certain will be exercised.

The interest charges for lease liabilities is recognized in profit or loss according to the effective interest rate method.

Lease liabilities are remeasured when there is a change in the payment of future leases resulting from a change in an index or rate, or when the Company changes its assessment of a purchase, extension or cancellation. When the lease liability is remeasured, the corresponding adjustment is reflected in the right-of-use asset, or in profit and loss if the right-of-use asset is already reduced to zero.

Lease payments relating to lease agreements with a term of 12 months or less and to lease agreements where the underlying asset is of low value are recognized on a straight-line basis as an expense in profit or loss.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertain. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur.

Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present legal or constructive obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations.

Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

No liability is recognized if an outflow of economic resources as a result of present obligations is not probable. Such situations are disclosed as contingent liabilities unless the outflow of resources is remote.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring a mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

La rémunération et paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autres que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Capitaux propres**Capital social**

Le capital social représente le montant reçu à l'émission d'actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la bourse à la date de conclusion de l'entente.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Share-based Compensation**

The Company operates a share-based compensation plan for its eligible directors, employees and consultants who are eligible. The Company's plan does not feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based compensation are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For the transactions with employees and other providing similar services, the Company measures the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Share-based compensation is ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as an exploration and evaluation asset, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Non-market vesting conditions are included in assumptions about the number of options that are expected to become exercisable. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense recognized in prior period if the number of share options ultimately exercised is different from that estimated on vesting.

Equity**Capital stock**

Capital stock represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when options and warrants are exercised, the capital stock account also comprises the compensation costs previously recorded as contributed surplus. In addition, if shares were issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary assets, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Capitaux propres (suite)

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où la Société entend y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions non exercées et expirées et aux bons de souscription expirés.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Résultat de base et diluée par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielle si elle est ultérieure.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Equity (continued)

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as the Company intend to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from issued units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Other elements of equity

Contributed surplus includes charges related to share options not exercised and expired and warrants expired.

Deficit includes all current and prior year retained profits or losses and share issue costs net of tax benefits related to these issue costs from current and prior year.

Basic and Diluted Loss per Share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to common equity holders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the exercise. Diluted earnings per share is calculated by adjusting loss attributable to common equity holders of the Company, and the weighted average number of common shares outstanding, for the effects of all dilutive potential common shares, which include options and warrants. Dilutive potential common shares shall be deemed to have been converted into common shares, at the average market price, at the beginning of the exercise, or, if after, at the date of the potential common shares.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société ré-estime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes**

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the deferred tax asset not recognized. Where appropriate, the Company records a deferred tax asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the deferred tax asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances (se reporter à la note 1 pour de plus amples informations).

Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meet its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances (see Note 1 for more information).

Key Sources of Estimation Uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

Aucune dévaluation de propriétés minières et de frais de prospection et d'évaluation n'a été imputée au résultat pour l'exercice terminé le 28 février 2021 et 29 février 2020.

La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré une conjoncture du secteur minier et une conjoncture économique défavorable qui se poursuit, la direction affirme qu'elle a les liquidités nécessaires pour poursuivre les travaux de prospection et d'évaluation sur ces propriétés, qu'elle peut également respecter ses obligations à court terme et conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location implique du jugement et requiert l'établissement d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, la direction a fait des estimations pour déterminer la durée des contrats de location et le taux d'intérêt approprié pour évaluer l'obligation location (note 9).

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Key Sources of Estimation Uncertainty (continued)

Impairment of Exploration and Evaluation Assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

No impairment of mining properties and exploration and evaluation expenses has been charged to profit or loss for the year ended February 28, 2021 and February 29, 2020.

Management judged that there was no testing for impairment required this year on these properties despite an overall climate of the mining sector as well as the general situation of the economy unfavorable. The management says it has sufficient liquidity to continue the exploration and evaluation activities on these properties, it can also meet its short-term obligations and maintain the properties in good standing until the economic context improves.

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options granted and the time of exercise of those share options. The model used by the Corporation is the Black-Scholes valuation model.

Lease obligations

Accounting for leases obligations involves judgment and requires the establishment of a number of estimates and assumptions. Judgment is used to determine whether there is reasonable certainty that an option to extend or terminate the rental agreement will be exercised. In addition, management has made estimates to determine the term of the leases and the appropriate interest rate to value the lease obligation (Note 9).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020
4- ACTIONS COTÉES**4- LISTED SHARES**

	28 février 2021/ February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$	\$
453 333 actions de Corporation Minière Monarch, société publique	403 466	- 453,333 shares of Monarch Mining Corporation, a public company
85 256 actions de Yamana Gold Inc., société publique	431 244	- 85,256 shares of Yamana Gold Inc., a public company
	<u>834 710</u>	<u>-</u>

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**5- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT**

	Terrains / Lands	Immeuble / Building	Mobilier et équipement d'exploration / Furniture and Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Équipement informatique/ Computer equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	49 396	229 870	193 942	17 000	23 250	513 458
Acquisition	-	-	4 478	-	2 536	7 014
Disposition / Disposal	(49 396)	(229 870)	(193 942)	(17 000)	(23 250)	(513 458)
Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020	-	-	4 478	-	2 536	7 014
Acquisition	-	-	3 685	-	1 521	5 206
Solde au 28 février 2021 / Balance as at February 28, 2021	-	-	8 163	-	4 057	12 220
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization						
Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	-	49 596	144 060	13 837	18 850	226 343
Amortissement / Amortization	-	8 423	6 769	715	995	16 902
Disposition / Disposal	-	(58 019)	(150 454)	(14 552)	(19 408)	(242 433)
Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020	-	-	375	-	437	812
Amortissement / Amortization	-	-	1 022	-	978	2 000
Solde au 28 février 2021 / Balance as at February 28, 2021	-	-	1 397	-	1 415	2 812
Valeur nette comptable / Net Book Value						
Solde au 29 février 2020/ Balance as at February 29, 2020	-	-	4 103	-	2 099	6 202
Solde au 28 février 2021/ Balance as at February 28, 2021	-	-	6 766	-	2 642	9 408

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

6- ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Loyer	28 février 2021/ February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$	\$
Solde au début	130 166	
Acquisition	-	
Amortissement d'actif au titre de droits d'utilisation	(14 832)	
Solde à la fin	<u>115 334</u>	

6- RIGHT-OF-USE ASSET

Permise	28 février 2021/ February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$	\$
- Balance, beginning of year		130 166
Acquisition		133 773
Depreciation of right-of-use asset		(3 607)
Balance, end of year		<u>130 166</u>

Au cours de l'exercice précédent, la Société a signé un contrat de location pour les locaux de son siège social avec 9383-0818 Québec Inc., une société dont l'actionnaire unique est le vice-président, stratégie et affaires de la Société. Ce contrat de location est en vigueur depuis décembre 2019 jusqu'en novembre 2022 et contient deux options de renouvellement de 3 ans. L'amortissement d'actif au titre de droits d'utilisation totalise 14 832 \$ (3 607 \$ au 29 février 2020) et est comptabilisé en charge. Se reporter à la note 9 pour les informations sur les obligations locatives.

During the previous year, the Company signed an agreement for the rent of its head office with 9383-0818 Québec Inc., a company whose sole shareholder is the Vice-President, Strategy and Business of the Company. This agreement is effective since December 2019 until November 2022 and contains two 3-years renewal options. Depreciation of right-of-use asset totals \$14,832 (\$3,607 as at February 29, 2020) and is recognized as an expense. Refer to Note 9 for information on obligation under capital lease.

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	28 février 2021/ February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$	\$
Propriétés minières	173 839	
Frais de prospection et d'évaluation	542 586	24 968
	<u>716 425</u>	<u>24 968</u>

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	28 février 2021/ February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$	\$
- Mining properties		173 839
Exploration and evaluation expenses		24 968
		<u>24 968</u>

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020	Augmentation / Addition	Solde au 28 février 2021 / Balance as at February 28, 2021
			\$	\$	\$
Propriétés / Properties					
Aiguebelle-Goldfields (100 %)	2 %	Aiguebelle	-	70 510	70 510
Windfall (100 %)	0 %	Aiguebelle	-	1 590	1 590
Syénite-Condor (100 %)	1,5 %	Clericy	-	101 326	101 326
Ranger (100 %)	0 %	Aiguebelle	-	413	413
			<u>-</u>	<u>173 839</u>	<u>173 839</u>

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	Disposition / Disposal	Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020
			\$	\$	\$
Propriété / Property					
Fayolle	2 %	Aiguebelle	88 482	(88 482)	-
			<u>88 482</u>	<u>(88 482)</u>	<u>-</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Fayolle (Au)

En mai 2010, la Société a signé avec HECLA Québec inc. (HECLA), une entente d'option d'un montant maximal de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Une première option a permis à HECLA d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en investissant 10 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation sur une période de 4 ans. HECLA a également souscrit en actions du trésor de la Société pour un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, HECLA pouvait acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant des travaux de prospection et d'évaluation supplémentaires de 15 000 000 \$, représentant 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt.

Au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020, la Société et HECLA ont vendu leur participation dans le projet Fayolle mettant fin à cette entente.

En août 2019, la Société a conclu une transaction avec Corporation Aurifère Monarques (« Monarques ») pour la vente de sa participation de 50 % dans la propriété Fayolle pour un prix de vente totalisant 2 000 000 \$. En contrepartie, Monarques devait verser 1 150 000 \$ en espèces, soit 500 000 \$ à la clôture de la transaction; 500 000 \$ en décembre 2019; et 150 000 \$ douze mois suivant la transaction. De plus, Monarques devait émettre 3 400 000 actions ordinaires à la Société sur une période de 2 ans au prix de 0,25 \$ par action pour une valeur totale de 850 000 \$ à la date de l'entente, soit 1 133 334 actions ordinaires 8 mois après la clôture; 1 133 333 actions ordinaires 16 mois après la clôture; et 1 133 333 actions ordinaires 24 mois après la clôture. Le prix de vente incluait un terrain d'un montant de 40 887 \$ qui était présenté dans les immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020, la Société a encaissé un montant total de 1 000 000 \$ en espèces. De plus, au 29 février 2020, les actions ordinaires à recevoir de Monarques ont été évaluées à 0,185 \$ par action pour un montant total de 629 000 \$. Par conséquent, une baisse de valeur de 221 000 \$ a été comptabilisée dans la perte nette. En mai 2020, la Société et Monarques ont consenti à une diminution du montant à recevoir en espèces de 10 000 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2021, Monarques a conclu une entente d'acquisition avec Yamana Gold Inc. En conséquence, la Société a reçu la totalité des actions de Monarques qui lui étaient dues et celles-ci ont été échangées en un montant en espèces de 435 200 \$, 453 333 actions de Corporation Minière Monarch et 85 226 actions de Yamana Gold Inc.

À recevoir d'une société publique

	28 février 2021/ February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Montant en espèces	-	140 000	Cash amount
3 400 000 actions ordinaires d'une société publique à la juste valeur	-	629 000	3,400,000 common shares of a public company, at fair value
	-	769 000	
Portion réalisable au cours du prochain exercice	-	559 333	Portion achievable in the next year
	-	209 667	

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Fayolle (Au)

In May 2010, the Company, signed with HECLA Quebec Inc. (HECLA), an option agreement of a maximum amount of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties.

A first option allowed HECLA to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration and evaluation expenses over a 4-year period. HECLA also subscribed to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3-year period.

After the acquisition of its 50% interest, HECLA could acquire an additional interest of 15% over a 2-year period by performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration and evaluation expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest.

During the year ended February 29, 2020, the Company and HECLA sold their participation in the Fayolle project terminating this agreement.

In August 2019, the Company closed a transaction with Monarch Gold Corporation ("Monarch") to sell its interest of 50% in the Fayolle property for a sale price totaling \$2,000,000. In counterpart, Monarch had to pay \$1,150,000 in cash; \$500,000 at the closing of the transaction; \$500,000 in December 2019; and \$150,000 twelve months following the transaction. In addition, Monarch will have to issue 3,400,000 common shares to the Company over a 2 years periods at a price of \$0.25 per share for a total value of \$850,000 at the date of the agreement; 1,133,334 common shares 8 months after the closing; 1,133,333 common shares 16 months after the closing; and 1,133,333 common shares 24 months after the closing. The sale price included a land of an amount of \$40,887 which was presented in property, plant and equipment.

During the year ended February 29, 2020, the Company has received a total of \$1,000,000 in cash. In addition, as at February 29, 2020, the common shares receivable from Monarch were valued at \$0.185 per share for a total amount of \$629,000. Consequently, a decrease value of \$221,000 was recognized in the net loss. In May 2020, the Company and Monarch agreed to decrease the amount of cash receivable by \$10,000.

During the year ended February 28, 2021, Monarch signed an acquisition agreement with Yamana Gold Inc. As such, the Company received the remaining shares of Monarch and they were exchanged in a cash payment of \$435,200; 453,333 shares of Monarch Mining Corporation and 85,226 shares of Yamana Gold Inc.

Receivable from a public company:

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Aiguebelle-Goldfields (Au)

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 titres miniers représentant 253,85 hectares dans le canton Aiguebelle, dans la municipalité de Rouyn-Noranda, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

En août 2020, la Société a acquis l'intérêt résiduel de 49 % dans la propriété en contrepartie de l'émission de 500 000 actions de la Société et d'un paiement de 25 000 \$ en espèces. La Société détient désormais 100 % de la propriété.

Destorbelle (Au)

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et de Destor, couvrant 950,47 hectares dans la région de Rouyn-Noranda. Suite à une entente intervenue en 2008, la Société a cédé un intérêt de 50 % de cette propriété composée de 24 claims à la société publique Axe Exploration Inc. La Société détient un intérêt de 50 % dans la propriété Destorbelle. Cette propriété est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

Syénite-Condor

La propriété Syénite Condor est constituée de 20 titres miniers couvrant 653,12 hectares dans le canton Cléricy, municipalité de Rouyn-Noranda. En octobre 2020, la Société a acquis la propriété en contrepartie de l'émission de 1 500 000 actions de la Société et d'un paiement de 10 000 \$ en espèces.

Ranger (Au)

La propriété Ranger est constituée de 39 titres miniers couvrant 1 052,47 hectares dans le canton de Cléricy.

Windfall (Au)

La propriété Windfall est constituée de 28 titres miniers situés dans la même région que les précédentes. Elle couvre une superficie de 1 145,62 hectares qui sont séparés en deux blocs situés, respectivement, dans le canton de Belmont, et dans celui de Buteux et Lagace, dans la région du Nord-du-Québec. Ces blocs de claims bordent la ceinture d'Urban-Barry.

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Aiguebelle-Goldfields (Au)

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims totaling 253.85 hectares in Aiguebelle Township, located in the Rouyn-Noranda, municipality, Abitibi-Temiscamingue region.

In August 2020, the Company purchased the 49% residual interest in the property in consideration of the issuance of 500,000 shares of the Company and a payment of \$25,000 in cash. The Company now controls 100% of the property.

Destorbelle (Au)

The Destorbelle Property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor townships, for an area of 950.47 hectares, in the Rouyn-Noranda municipality. Following an agreement signed in 2008, the Company sold a 50% interest of that property composed of 24 claims to the public company Axe Exploration Inc. The Company holds a 50% interest in the Property. This property is burdened by a 2% NSR royalty.

Syenite-Condor

The Syenite Condor Property consists of 20 mining claims, located in the Clericy Township, and covers an area of 653.12 hectares, in the Rouyn-Noranda municipality. In October 2020, the Company purchased the property in consideration of the issuance of 1,500,000 shares of the Company and a payment of \$10,000 in cash.

Ranger (Au)

The Ranger Property consists of 39 mining claims and covers an area of 1,052.47 hectares, in the Clericy Township.

Windfall (Au)

The Windfall Property consists of 28 mining located in the same region as the others. It covers an area of 1,145.62 hectares, which are split into two blocks located, respectively, in the Belmont Township, and in the Buteux and Lagace township, in the Nord-du-Québec region. These claim blocks line the Urban-Barry Belt.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020 \$	Augmentation / Addition \$	Dépréciation / Impairment \$	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit \$	Solde au 28 février 2021 / Balance as at February 28, 2021 \$
Aiguebelle-Goldfields	5 038	500 156	-	-	505 194
Destorbelle	19 930	-	-	-	19 930
Syénite-Condor	-	17 462	-	-	17 462
	<u>24 968</u>	<u>517 618</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>542 586</u>
	Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019 \$	Augmentation / Addition \$	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit \$	Disposition / Disposal \$	Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020 \$
Fayolle	1 911 518	131 965	(4 100)	(2 039 383)	-
Aiguebelle-Goldfields	-	5 198	(160)	-	5 038
Destorbelle	-	20 570	(640)	-	19 930
	<u>1 911 518</u>	<u>157 733</u>	<u>(4 900)</u>	<u>(2 039 383)</u>	<u>24 968</u>

Pour les exercices clos les 28 février 2021 et 29 février 2020, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the years ended February 28, 2021 and February 29, 2020, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020
7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)**7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Décapage et creusage de tranchées	17 575	-	Stripping and trenching
Forage	193 056	51 139	Drilling
Analyse	34 339	12 025	Analysis
Main-d'œuvre logistique	24 241	10 284	Logistic Labor
Supervision des travaux	62 906	17 044	Work supervision
Frais généraux d'exploration	45 221	37 371	General exploration expenses
Géologie	126 845	29 870	Geology
Frais environnementaux	13 435	-	Environmental fees
	<u>517 618</u>	<u>157 733</u>	
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier	-	(4 900)	Tax credit related to resources and mining tax credit
Dépréciation des frais de prospection et d'évaluation	-	-	Impairment of exploration and evaluation expenses
Disposition	-	(2 039 383)	Disposal
	<u>517 618</u>	<u>(1 886 550)</u>	
Solde au début	<u>24 968</u>	<u>1 911 518</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u>542 586</u>	<u>24 968</u>	Balance, end of year

8- AUTRE PASSIF**8- OTHER LIABILITY**

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Solde au début	106 253	44 974	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice	26 654	111 538	Increase of the year
Réduction liée à l'engagement de dépenses	(122 452)	(50 259)	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>10 455</u>	<u>106 253</u>	Balance, end of year

9- OBLIGATION LOCATIVE**9- OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE**

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	130 166	-	Balance, beginning of year
Acquisition	-	133 773	Acquisition
Charges d'intérêts sur l'obligation locative	4 380	593	Interest on lease obligation
Paiements de l'obligation locative	(16 800)	(4 200)	Payments on lease obligation
	<u>117 746</u>	<u>130 166</u>	
Partie courante de l'obligation locative	(12 869)	(12 420)	Current portion of obligation under capital lease
	<u>104 877</u>	<u>117 746</u>	

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**
9- OBLIGATION LOCATIVE (suite)

Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés	28 février 2021 / February 28, 2021
	\$
Moins d'un an	16 800
De un à cinq ans	85 764
Plus de cinq ans	32 172
Total de l'obligation locative non actualisée	134 736

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins). Les paiements effectués aux termes de ces contrats de location sont comptabilisés en charges de manière linéaire.

La charge liée aux paiements qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative s'établit comme suit :

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$	\$
Contrat de location à court terme	14 222	39 844

Les sorties de trésorerie totales pour les contrats de location de l'exercice clos le 28 février 2021 s'élèvent à 31 022 \$ (44 044 \$ au 29 février 2020).

10- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries (aucune action de catégorie "B" émise au 28 février 2021 et au 29 février 2020).

Les mouvements dans le capital social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit :

	28 février 2021 / February 28, 2021		29 février 2020 / February 29, 2020		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	48 692 007	21 095 632	41 530 469	20 814 900	Balance, beginning of year
Payées en argent ⁽¹⁾	3 800 000	118 924	2 700 000	102 270	Paid in cash ⁽¹⁾
Propriétés minières	2 000 000	135 000	-	-	Mining properties
Financement accreditif ⁽²⁾	6 100 000	369 846	4 461 538	178 462	Flow-through financing ⁽²⁾
Bons de souscription exercés	3 100 000	218 620	-	-	Warrants exercised
	63 692 007	21 938 022	48 692 007	21 095 632	
À émettre					To be issued
Payées en argent ⁽³⁾	-	-	-	30 000	Paid in cash ⁽³⁾
Solde à la fin	63 692 007	21 938 022	48 692 007	21 125 632	Balance, end of year

9- OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE (continued)

Maturity analysis – contractual undiscounted cash flow	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$
Less than one year	16 800
One to five years	85 764
More than five years	48 972
Total undiscounted obligation under capital lease	151 536

The Company has elected not to recognize a lease liability for short term leases (leases with an expected term of 12 months or less). Payments made under such leases are expensed on a straight-line basis.

The expense relating to payments not included in the measurement of the lease liability is as follows:

Short-term lease

Total cash outflow for leases for the year ended February 28, 2021 amounted to \$31,022 (\$44,044 as at February 29, 2020).

10- CAPITAL STOCK

Authorized

Unlimited number and without par value

Class "A" shares, voting and participating

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie (no "B" shares issued as at February 28, 2021 and as at February 29, 2020).

Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**
10- CAPITAL SOCIAL (suite)

Au 28 février 2021, 63 692 007 actions sont émises et sont entièrement libérées (48 692 007 au 29 février 2020).

- (1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 71 076 \$ (32 730 \$ au 29 février 2020).
- (2) La valeur des actions accréditives est présentée déduction faite de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 26 654 \$ (111 538 \$ au 29 février 2020) et comptabilisée à titre d'autre passif.
- (3) En février 2020, la société s'est engagée à émettre 600 000 actions ordinaires et 600 000 bons de souscription pour un montant de 30 000 \$. Le placement a été clôturé en mai 2020 (voir ci-dessous).

Exercice clos le 28 février 2021

En mai 2020, la Société a conclu un placement privé composé de 3 800 000 unités à 0,05 \$ par unité pour un produit brut de 190 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Ce placement inclut 600 000 unités qui étaient à émettre au 29 février 2020. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,075 \$ pour une période d'un an.

En octobre 2020, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 396 500 \$; en émettant 6 100 000 actions accréditives à un prix de 0,065 \$ l'action.

Au cours de l'exercice se terminant le 28 février 2021, 3 100 000 bons de souscription ont été exercés pour un total de 170 000 \$. Un montant de 48 620 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital social provenant de la valeur des bons de souscription.

Exercice clos le 29 février 2020

En décembre 2019, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 135 000 \$. La Société a émis 2 700 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action et 2 700 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,10 \$ pour une période de 12 mois.

En décembre 2019, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 290 000 \$; en émettant 4 461 538 actions accréditives à un prix de 0,065 \$ l'action.

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**Options d'achat d'actions**

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 5 941 358 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions en circulation à la date d'attribution.

10- CAPITAL STOCK (continued)

As at February 28, 2021, 63,692,007 shares are issued and fully paid (48,692,007 as at February 29, 2020).

- (1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$71,076 (\$32,730 as at February 29, 2020).
- (2) Value of flow-through shares is presented net of the fair value of the premium related to the sale of tax deductions amounting to \$26,654 (\$111,538 as at February 29, 2020) and recognized as other liability.
- (3) In February 2020, the Company committed to issue 600,000 common shares and 600,000 warrants for an amount of \$30,000. The placement was closed in May 2020 (see below).

Year ended February 28, 2021

In May 2020, the Company closed a private placement constituted of 3,800,000 units at \$0.05 per units for brut proceeds of \$190,000. Each unit consists of one common share and one warrant. This placement included 600,000 units which were to be issued as of February 29, 2020. Each warrant allows the holder to acquire one common share at a price of \$0.075 over a one-year period.

In October 2020, the Company completed a private placement of a total of \$396,500; by issuing 6,100,000 flow-through shares at a price of \$0.065 per share.

During the year ended February 28, 2021, 3,100,000 warrants were exercised for a total of \$170,000. An amount of \$48,620 was recognized in share capital regarding the value of the warrant.

Year ended February 29, 2020

In December 2019, the Company completed a private placement of a total of \$135,000. The Company issued 2,700,000 common shares at a price of \$0.05 per share and 2,700,000 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.10 for a period of 12 months.

In December 2019, the Company completed a private placement of a total of \$290,000; by issuing 4,461,538 flow-through shares at a price of \$0.065 per share.

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**Share Purchase Options**

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 5,941,358 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	28 février 2021 / February 28, 2021		29 février 2020 / February 29, 2020		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	3 605 000	0,09	4 650 000	0,09	Balance, beginning of year
Octroyées	3 500 000	0,06	-	-	Granted
Annulées / Expirées	(2 695 000)	0,09	(1 045 000)	0,09	Cancelled / Expired
Solde à la fin	<u>4 410 000</u>	0,07	<u>3 605 000</u>	0,09	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>4 410 000</u>	0,07	<u>3 605 000</u>	0,09	Options exercisable at the end of the year

Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées

28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020
<u>0,055</u>	<u>-</u>

Weighted average fair value of options granted

La juste valeur de chaque option octroyée a été estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des données suivantes pour l'attribution octroyée au cours de l'exercice : durée estimative de 10 ans, taux d'intérêt sans risque de 0,68 %, prix des actions à la date d'attribution de 0,06 \$, prix d'exercice à la date d'attribution de 0,06 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 105,80 %. Aucun octroi d'option au 29 février 2020.

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de 10 ans. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Share Purchase Options (continued)

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies.

Changes in Company share purchase options were as follows:

During the year, the fair value of options granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions: estimated duration of 10 years, risk-free interest rate of 0.68%, price of share at time of grant of \$0.06, exercise price at date of grant of \$0.06, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 108.80%. There were no option granted as at February 29, 2020.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the shares of the Corporation over 10 years. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

The following tables summarize the information relating to the share purchase options granted under the plan.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite)

Share Purchase Options (continued)

Options en circulation au 28 février 2021 / Options Outstanding as at February 28, 2021	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercice price \$
110 000	0,1 an / year	0,125
50 000	0,1 an / year	0,10
200 000	0,1 an / year	0,12
250 000	0,1 an / year	0,05
100 000	3,3 ans / years	0,12
100 000	4,0 ans / years	0,05
100 000	6,8 ans / years	0,05
<u>3 500 000</u>	9,7 ans / years	0,06
<u>4 410 000</u>		

Options en circulation au 29 février 2020 / Options Outstanding as at February 29, 2020	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercice price \$
40 000	0,03 an / year	0,125
455 000	0,7 an / year	0,125
250 000	0,7 an / year	0,10
700 000	0,7 an / year	0,12
1 250 000	0,7 an / year	0,05
110 000	1,2 an / year	0,125
50 000	1,2 an / year	0,10
200 000	1,2 an / year	0,12
250 000	1,2 an / year	0,05
100 000	4,3 ans / years	0,12
100 000	5 ans / years	0,05
<u>100 000</u>	7,8 ans / years	0,05
<u>3 605 000</u>		

Bons de souscription

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes avec les hypothèses moyennes pondérées suivantes : durée estimative de 1,06 an (1 an au 29 février 2020), taux d'intérêt sans risque de 0,25 % (1,67 % au 29 février 2020), prix des actions à la date de l'octroi de 0,08 \$ (0,05 \$ au 29 février 2020), prix d'exercice à la date d'attribution de 0,08 \$ (0,10 \$ au 29 février 2020), dividende prévu de 0 % (0 % au 29 février 2020) et volatilité prévue de 159 % (130 % au 29 février 2020).

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la période des bons de souscription octroyés.

Warrants

During the year, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions: estimated duration of 1.06 year (1 year as at February 29, 2020), risk-free interest rate of 0.25% (1.67% as at February 29, 2020), price of share at time of grant of \$0.08 (\$0.05 as at February 29, 2020), exercise price at date of grant of \$0.08 (\$0.10 as at February 29, 2020), expected dividend yield of 0% (0% as at February 29, 2020) and expected volatility rate of 159% (130% as at February 29, 2020).

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the shares of the Corporation over the period of the warrants granted.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription (suite)

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Warrants (continued)

Changes in Company warrants were as follows:

	28 février 2021 / February 28, 2021		29 février 2020 / February 29, 2020		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début	7 972 620	0,07	9 572 678	0,06	Balance, beginning of year
Octroyés	4 053 847	0,08	2 700 000	0,10	Granted
Exercés	(3 100 000)	0,05	-	-	Exercised
Expirés	(3 020 000)	0,09	(4 300 058)	0,07	Expired
Solde à la fin	<u>5 906 467</u>	0,07	<u>7 972 620</u>	0,07	Balance, end of year
Bons de souscription exercçables à la fin de l'exercice	<u>5 906 467</u>	0,07	<u>7 972 620</u>	0,07	Warrants exercisable at the end of the year

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un montant de 6 600 \$ (néant \$ au 29 février 2020) à titre de frais d'émission d'actions lorsque 253 847 bons de souscription ont été attribués aux courtiers.

During the year, the Company recorded an amount of \$6,600 (\$nil as at February 29, 2020) as share issuance costs for 253,847 warrants issued to brokers.

	28 février 2021 / February 28, 2021 \$	29 février 2020 / February 29, 2020 \$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés	0,046	0,012	Weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription en circulation.

The following tables summarize the information relating to the warrants outstanding.

**Bons de souscription en circulation
au 28 février 2021 /
Warrants Outstanding
as at February 28, 2021**

3 200 000
2 452 620
<u>253 847</u>
<u>5 906 467</u>

**Prix /
Price
\$**

0,08
0,05
0,10

Date d'expiration / Expiry Date

Mai 2021 / May 2021
Décembre 2021 / December 2021
Octobre 2022 / October 2022

**Bons de souscription en circulation
au 29 février 2020 /
Warrants Outstanding
as at February 29, 2020**

2 700 000
2 820 000
<u>2 452 620</u>
<u>7 972 620</u>

**Prix /
Price
\$**

0,10
0,05
0,05

Date d'expiration / Expiry Date

Décembre 2020 / December 2020
Décembre 2020 / December 2020
Décembre 2021 / December 2021

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(23 667)</u>	<u>(1 508 553)</u>	Loss before income taxes
Impôts au taux de base combiné de 26,50 % (26,58 % au 29 février 2020)	(6 272)	(401 024)	Income taxes at combined rate of 26.50% (26.58% as at February 29, 2020)
Ajustements pour les éléments suivants :			
Variation des différences temporaires non constatées	(119 608)	288 983	Change in unrecognized temporary differences
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditatives	137 069	33 537	Tax effect of issuing flow-through shares
Variation de la juste valeur déductible	(120 510)	29 371	Variation of deductible fair value
Disposition d'un actif de prospection et d'évaluation	42 905	564 328	Disposal of an exploration and evaluation asset
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(122 452)	(50 259)	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Éléments non déductibles	18 839	(515 195)	Non-deductible items
Rémunération et paiements fondés sur des actions	51 013	-	Sahre-based compensation
Ajustement des exercices antérieurs	<u>(3 436)</u>	<u>-</u>	Adjustment of previous year
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(122 452)</u>	<u>(50 259)</u>	Income taxes and deferred taxes

Les composantes importantes des impôts différés :

The major components of deferred taxes :

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Naissance et renversement de différences temporaires	(14 025)	(322 520)	Mining properties
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditatives	137 069	33 537	Tax effect of issuing flow-through shares
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(122 452)	(50 259)	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Variation des différences temporaires non constatées	(119 608)	288 983	Change in unrecognized temporary differences
Ajustement des exercices antérieurs	<u>(3 436)</u>	<u>-</u>	Adjustment of previous year
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(122 452)</u>	<u>(50 259)</u>	Income taxes and deferred taxes

Différences temporaires pour lesquelles la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé :

Unrecognized timing differences for which the Company did not recognize deferred taxes:

	28 février 2021 / February 28, 2021		
	Fédéral / Federal	Provincial	
	\$	\$	
Actions cotées	103 595	103 595	Listed shares
Immobilisations corporelles	309 035	309 035	Property, plant and equipment
Actifs de prospection et d'évaluation	707 307	3 915 581	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'actions	29 113	29 113	Share issuance expenses
Pertes autres qu'en capital	<u>8 756 846</u>	<u>6 711 279</u>	Non-capital losses
	<u>9 905 896</u>	<u>11 068 603</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

12- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Différences temporaires pour lesquelles la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé :

Unrecognized timing differences for which the Company did not recognize deferred taxes:

	29 février 2020 / February 29, 2020		
	Fédéral / Fédéral \$	Provincial \$	
Immobilisations corporelles	304 623	304 623	Property, plant and equipment
Actifs de prospection et d'évaluation	1 398 764	4 607 038	Exploration and evaluation expenses
Frais d'émission d'actions	22 395	22 395	Share issuance expenses
Pertes autres qu'en capital	8 563 096	6 517 708	Non-capital losses
	<u>10 288 878</u>	<u>11 451 764</u>	

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal \$	Provincial \$
2027	839 583	188 318
2028	601 132	-
2029	654 042	179 873
2030	654 280	478 944
2031	944 391	993 075
2032	1 068 331	948 474
2033	869 773	938 526
2034	651 266	648 486
2035	540 464	447 766
2036	422 884	415 203
2037	434 205	422 605
2038	491 126	476 529
2039	391 619	379 909
2040	-	-
2041	193 750	193 571
	<u>8 756 846</u>	<u>6 711 279</u>

Au 28 février 2021 et au 29 février 2020, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 34 462 \$ qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéances à différentes dates entre 2032 et 2036.

As at February 28, 2021 and February 29, 2020, the Company has available investment tax credits of \$34,462 that can be used to reduce future taxable income. Those investment tax credits have maturity dates between 2032 and 2036.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**
**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**
13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

28 février 2021 / February 28, 2021
\$
(12 063)
(3 921)
<u>(28 016)</u>
<u>(44 000)</u>

Taxes à recevoir
Frais payés d'avance
Créditeurs et charges à payer

13- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

29 février 2020 / February 29, 2020
\$
(94 513)
3 810
<u>21 950</u>
<u>(68 753)</u>

Taxes receivable
Prepaid expenses
Accounts payable and accrued liabilities

Éléments sans incidence sur l'encaisse :

28 février 2021 / February 28, 2021
\$

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir -
À recevoir d'une société publique -
Charges à payer incluses dans les actifs de prospection et d'évaluation 48 103
Acquisition de propriétés minières en contrepartie de l'émission d'actions 135 000
Bons de souscription exercés transférés en capital social 48 820
Unités à émettre transférées en capital social 30 000
Bons de souscription émis aux courtiers 6 600

Items not affecting cash:

29 février 2020 / February 29, 2020
\$

Tax credit related to resources and mining tax credit receivable 4 900
Receivable from a public company 769 000
Accrued liabilities included in exploration and evaluation assets -
Acquisition of a mining properties in consideration of the issuance of share capital -
Warrants exercised transferred in share capital -
Units to be issued transferred in share capital -
Broker warrants issued -

14- RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est le suivant :

28 février 2021 / February 28, 2021
55 295 021
2 801 061
704 744
<u>58 800 825</u>

De base
Effet des options d'achat d'actions
Effet des bons de souscription
Dilué

14- EARNINGS PER SHARE

The weighted average number of common shares outstanding is as follows:

29 février 2020 / February 29, 2020
42 797 829
-
-
<u>42 797 829</u>

Basic
Effect of share purchase options
Effect of warrants
Diluted

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription qui sont anti-dilutifs et exclus du calcul de la moyenne pondérée d'actions ordinaires diluées sont les suivants :

28 février 2021 / February 28, 2021
460 000
3 453 847
<u>3 913 847</u>

Options d'achat d'actions anti-dilutives
Bons de souscription anti-dilutifs

29 février 2020 / February 29, 2020
-
-
<u>-</u>

Anti-dilutive share purchase options
Anti-dilutive warrants

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société avait signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique était le président de la Société. Ce contrat de services, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, prévoyait la supervision des projets d'exploration minière de la Société et sa durée était indéterminée.

Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engageait l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturait les coûts à la Société en majorant ses dépenses de 15 %.

Advenant le cas où la Société résiliait le contrat, elle devrait payer un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du contrat.

Au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020, ce contrat a été résilié ainsi que le contrat d'emploi du président.

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours de chacun des exercices. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation	-	130 667	Exploration and evaluation expenses
Frais de location	-	12 340	Rent expenses
Taxes et permis	-	3 123	Taxes and permits
Frais de bureau	-	4 535	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	-	227	Travelling, advertising and entertainment expenses
Entretien et réparations	-	169	Maintenance and repair
Télécommunications	-	812	Telecommunications
Honoraires des consultants	-	23 354	Consultants fees
Frais de résiliation de contrats pour Lutsvisky	-	80 000	Contract termination fees for Lutsvisky
Frais de résiliation de contrats pour le président de la Société	-	200 000	Contract termination fees for the president of the Company

Au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020, le contrat d'emploi du président a été résilié. Par conséquent, une indemnité d'un montant total de 467 243 \$ était dû au président conformément au contrat d'emploi. Au cours de l'exercice précédent, la Société a versé un montant de 348 354 \$ en lien avec cette indemnité, dont un montant de 125 000 \$ présenté dans les salaires et charges sociales, un montant de 200 000 \$ présenté dans les frais de résiliation de contrats et un montant de 23 354 \$ dans les honoraires de consultants. Les frais de résiliation de contrat de 200 000 \$ et les honoraires de consultants de 23 354 \$ ont été facturés par Lutsvisky et sont inclut dans les opérations avec Lutsvisky présentées précédemment.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company had signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder was also president of the Company. This agreement, effective since January 1st, 2009, provided for the supervision of the mining exploration projects of the Company and its duration was indefinite.

In relation with that agreement, Lutsvisky incurred all of the expenses relating to the exploration projects and invoiced them to the Company with a 15% gross-up.

In the case of a contract cancellation by the Company, it would have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a 5% yearly penalty for three years after the cancellation of the contract.

During the year ended February 29, 2020, this contract was terminated as well as the president's employment contract.

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during each year. The amounts payable are usually settled in cash.

During the year ended February 29, 2020, the president's employment contract was terminated. Consequently, compensation totaling \$467,243 was due to the president in accordance with the employment contract. During the previous year, the Company paid an amount of \$348,354 in connection with this indemnity, including an amount of \$125,000 presented in salaries and fringe benefits, an amount of \$200,000 presented in the contract termination fees and an amount of \$23,354 presented in consultants fees. Contract termination fees of \$200,000 and consultants fees of \$23,354 have been invoiced by Lutsvisky and are included in the transactions with Lutsvisky presented above.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Par ailleurs, la Société avait signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'était engagée à lui verser un salaire annuel de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il serait à l'emploi de la Société. Au fil des ans, son salaire a été indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de préféabilité, le président de la Société recevait 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevait à cette date, 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, la Société s'engageait à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers;
- b) 1 500 000 actions;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant.

De plus, la Société s'était engagée à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020, la Société a vendu du matériel roulant et des équipements d'une valeur comptable nette de 2 448 \$ pour une contrepartie de 1 000 \$ en espèces auprès de l'ancien président de la Société.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a signé un contrat de location pour les locaux de son siège social avec 9383-0818 Québec Inc., une société dont l'actionnaire unique est le vice-président, stratégie et affaires de la Société. Ce contrat de location est en vigueur depuis décembre 2019 jusqu'en novembre 2022 et contient deux options de renouvellement de 3 ans. En vertu de cette entente, les versements mensuels sont de 1 400 \$ et ils s'élèvent à 16 800 \$ pour l'exercice clos le 28 février 2021 (4 200 \$ pour l'exercice clos le 29 février 2020). À partir du 1^{er} décembre 2021, le loyer de base sera indexé annuellement du plus élevé de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal ou 3 %. L'obligation locative est décrite à la note 9.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des honoraires professionnels pour un montant de 46 388 \$ (29 400 \$ au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020) auprès du chef de la direction financière, des honoraires de consultants de 56 150 \$ (néant \$ au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020) auprès de la société d'un dirigeant et des frais de déplacement de 15 600 \$ (néant \$ au cours de l'exercice terminé le 29 février 2020) auprès du président de la Société et de 15 600 \$ (néant \$ au 29 février 2020) auprès du vice-président, stratégie et affaires de la Société.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Otherwise, the Company had signed an employment contract with its president. The Company had to pay him an annual salary of \$150,000 as long as he was an employee of the Company. Over the years, his salary was indexed annually according to consumer price index.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

In the case of a change of control of the Company, the Company was committed to pay to the president of the Company one of the following leaving indemnity, at his election:

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 shares;
- c) The equivalent of three times the base salary in cash.

In addition, the Company had committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

During the year ended February 29, 2020, the Company sold rolling stock and equipment with a net book value of \$ 2,448 for a consideration of \$ 1,000 in cash with the previous president of the Company.

During the previous year, the Company signed an agreement for the rent of its head office with 9383-0818 Québec Inc., a company whose sole shareholder is the Vice-President, Strategy and Business of the Company. This agreement is effective since December 2019 until November 2022 and contains two 3-years renewal options. In relation with this agreement, the monthly payments are \$1,400 and they amount to \$16,800 for the year ended February 28, 2021 (\$4,200 for the year ended February 29, 2020). As of December 1st, 2021, the base rent will be indexed annually by the higher of the consumer price index of the Montreal region or 3%. The lease obligation is detailed on Note 9.

During the year, the Company incurred professional fees for an amount of \$46,388 (\$29,400 for the year ended February 29, 2020) from its Chief Financial Officer, consultant fees in the amount \$56,150 (\$nil for the year ended February 29, 2020) from the company of an officer and traveling fees of \$15,600 (\$nil for the year ended February 29, 2020) from the Company's president and \$15,600 (\$nil for the year ended February 29, 2020) from the Company's Vice-President, Strategy and Business.

These transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

En juin 2020, la Société a signé deux contrats d'emplois; avec vice-président, stratégie et affaires de la Société et avec le président et chef de la direction de la Société. En vertu de ces contrats, la Société s'engage à leur verser un salaire annuel de 120 000 \$ chacun, tant et aussi longtemps qu'ils seront à l'emploi de la Société. Au fil des ans, leurs salaires seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation. De plus, ils recevront chacun une allocation de 1 200 \$ par mois pour l'utilisation de leur véhicule personnel.

En vertu de ces ententes, si un projet est porté au stade de préféabilité, ils recevront chacun l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, ceux-ci recevront chacun à cette date, l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, la Société s'engage à verser à chacun la prime de séparation suivante, au choix de ceux-ci :

- a) l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent;
- b) l'équivalent de trois fois le salaire annuel indexé.

Ces contrats sont d'une durée illimitée et dans le cas où ils seraient résiliés par la Société, la Société sera tenue de leur verser une somme équivalente à trois fois le salaire annuel indexé.

En août 2020, la Société a décidé de diminuer de 50 % les salaires du vice-président, stratégie et affaires de la Société et du président et chef de la direction ainsi que les dispositions énumérées dans leur contrat de travail respectif, et ce pour une période d'un an à compter du 1^{er} septembre 2020.

Le tableau suivant présente la rémunération aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants de la Société.

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Salaires et charges sociales du président de la Société	78 812	262 640	Salaries and fringe benefits of the president of the Company
Salaires et charges sociales du vice-président, stratégie et affaires de la Société	81 830	55 778	Salaries and fringe benefits of Vice-President, Strategy and Business of the Company
Salaires et charges sociales d'une dirigeante de la Société	10 182	-	Salaries and fringe benefits of an officer of the Company
Rémunération et paiements fondés sur des actions	192 500	-	Share-based compensation

En juin 2020, la Société a signé un contrat de gestion avec 9400-4579 Québec Inc., une société dont les actionnaires sont le vice-président, stratégie et affaires, le chef de la direction et un administrateur de la Société. Ce contrat de services, en vigueur du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2022, prévoit la supervision des projets d'exploration minière de la Société. Il est renouvelable pour une période supplémentaire de 2 ans aux mêmes conditions.

Dans le cadre de cette entente, 9400-4579 Québec Inc. engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à la Société en majorant ses dépenses de 15 %.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

In June 2020, the Company signed two employment contracts; with the Vice-President, Strategy and Business of the Company and with the President and Chief Executive Officer of the Company. Under these contracts, the Company agrees to pay them an annual salary of \$120,000 each, as long as they are employed by the Company. Over the years, their salaries will be indexed annually according to the consumer price index. In addition, they will each receive an allowance of \$1,200 per month for the use of their personal vehicle.

In accordance with these agreements, if a project was brought to the pre-feasibility stage, they will each receive an equivalent amount of 750,000 shares of the Company in cash.

If a project was brought to the production stage, they will each receive at that date an equivalent amount of 750,000 shares of the Company in cash.

In the case of a change of control of the Company, the Company is committed to pay each of the following leaving indemnity, at their election:

- a) the equivalent of 750,000 shares of the Company in cash;
- b) the equivalent of three times the annual indexed salary.

These contracts are of unlimited duration and in the event that they are terminated by the Company, the Company will be required to pay them an amount equivalent to three times the annual indexed salary.

In August 2020, the Company decided to reduce the salary of the Vice-President, Strategy and Business of the Company and the President and Chief Executive Officer in a proportion of 50% for a one-year duration as of September 1st, 2020 and of 50% the provisions in their employment contracts.

The following table presents the compensation of the Board of Directors and key executives of the Company.

In June 2020, the Company signed an agreement with 9400-4579 Québec Inc., a company whose shareholders are the Vice-President, Strategy and Business, the Chief Executive Officer and a director of the Company. This agreement, effective from June 1st, 2020 until May 31, 2022, provides for the supervision of the mining exploration projects of the Company. It is renewable for an additional period of 2 years under the same conditions.

In relation with that agreement, 9400-4579 Québec Inc. will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to the Company with a 15% gross-up.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Advenant le cas où la Société résilie le contrat, elle devra payer une indemnité de 200 000 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé les frais suivants auprès de cette société :

	28 février 2021 / February 28, 2021	\$
Décapage et creusage de tranchées	15 308	
Forage	193 056	
Analyse	4 877	
Main-d'œuvre logistique	24 031	
Supervision des travaux	56 632	
Frais généraux d'exploration	29 969	
Géologie	106 164	
Frais environnementaux	10 676	
Total	440 713	

Au 28 février 2021, un montant de 48 896 \$ est présenté dans les créiteurs en lien avec cette société (Néant \$ au 29 février 2020).

16- PASSIF ÉVENTUEL

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 28 février 2021, la Société a reçu un montant de 396 500 \$ (290 000 \$ au 29 février 2020) à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales, au profit des investisseurs, en date du 31 décembre 2020 (au 31 décembre 2019 au 29 février 2020). La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 28 février 2021, le solde du montant du financement accréditif non dépensé est de 155 141 \$ (276 259 \$ au 29 février 2020).

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

In the case of a contract termination by the Company, it will have to pay compensation for an amount of \$200,000.

During the year, the Company incurred the following fees with this company:

	29 février 2020 / February 29, 2020	\$
- Stripping and trenching		
- Drilling		
- Analysis		
- Logistic Labor		
- Work supervision		
- General exploration expenses		
- Geology		
- Environmental fees		
Total	-	

As of February 28, 2021, an amount of \$793 is presented in accounts payable in relation with this company (\$Nil as at February 29, 2020).

16- CONTINGENT LIABILITY

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, under the tax rules relating to this type of financing, the Company is committed to carrying out exploration and evaluation expenses.

These tax rules also set deadlines for carrying out exploration work no later than the first of the following dates:

- Two years following flow-through placements;
- One year after the Company waived tax deductions relating to exploration work.

However, there is no guarantee that these exploration expenses will qualify as exploration expenses in Canada, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for investors.

During the year ended February 28, 2021, the Company received an amount of \$396,500 (\$290,000 as at February 29, 2020) from a flow-through placement for which the Company renounced to the tax deductions, for the benefit of investors, on December 31, 2020 (on December 31, 2019 as at February 29, 2020). Management is required to fulfill its commitments within the stipulated period of one year from the renunciation date.

As at February 28, 2021, the balance of the unspent funding related to flow-through financing amount totals \$155,141 (\$276,259 as at February 29, 2020).

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

17- ÉVALUATION DES JUSTE VALEURS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2: données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3: données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actions cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions cotées sont évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 28 février 2021 et sont classées dans le niveau 1.

18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix du marché des actions cotées qu'elle détient. Le risque maximal auquel est exposé les actions cotées est égal à leur juste valeur.

Si le cours des actions avait varié de $\pm 77\%$ au 28 février 2021, les autres éléments du résultat global et les capitaux propres auraient varié d'environ 645 328 \$.

La Société a obtenu cette variation en calculant la volatilité moyenne pondérée des actions cotées détenues par rapport aux données historiques de ces sociétés sur une période d'un an.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Encaisse	831 776	445 783	Cash
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	155 141	276 259	Cash reserved for exploration and evaluation
Somme à recevoir d'une société publique	-	769 000	Amount receivable from a public company
	<u>986 917</u>	<u>1 491 042</u>	

17- FAIR VALUE MEASUREMENT

Financial instruments measured at fair value

Financial assets and liabilities measured at fair value in the statement of financial position are grouped into three levels of a fair value hierarchy. The three levels are defined based on the observability of significant inputs to the measurements, as follows:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly; and;
- Level 3: unobservable inputs for the assets or liabilities.

The fair value of the listed shares have been estimated by reference to their quoted prices at the reporting date.

Listed shares are measured at fair value in the statement of financial position as at February 28, 2021 and are classified in Level 1.

18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

Other price risk sensitivity

The Company is exposed to fluctuations in the market prices of its listed shares. The fair value of the listed shares represents the maximum exposure to price risk.

If the quoted stock price for these shares had change by $\pm 77\%$ as at February 28, 2021, other comprehensive income and equity would have changed by \$645,328.

The Company obtained this variation by calculating the weighted average volatility of the listed shares held against the historical data of these companies over a period of one year.

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss.

The maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets at the reporting dates, as summarized below:

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2021 ET 29 FÉVRIER 2020**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2021 AND FEBRUARY 29, 2020**

**18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION
DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

La Société effectuait un suivi des défaillances des contreparties pour la somme à recevoir d'une société publique. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

La Société n'a aucun actif financier en souffrance au 28 février 2021 et 29 février 2020.

Le risque de crédit sur l'encaisse et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations.

c) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Au 28 février 2021, l'encaisse s'élève à 831 776 \$ (445 783 \$ au 29 février 2020) et le fonds de roulement de la Société est positif d'un montant s'élevant à 854 359 \$ (941 553 \$ au 29 février 2020). Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	28 février 2021 / February 28, 2021	29 février 2020 / February 29, 2020	
	\$	\$	
Dans un délai de 6 mois :			Less than 6 months :
Créditeurs et charges à payer	60 988	30 666	Accounts payable and accrued liabilities

19- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 28 février 2021, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 2 580 500 \$ (1 470 869 \$ au 29 février 2020). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 28 février 2021. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accordé, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Par le passé, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

**18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES
(continued)**

The Company monitored counterparty failures for amount receivable from a public company. No impairment loss has been recognized in the periods presented.

The Company's management considers that all the above financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting date under review are good credit quality.

No allowances for credit losses was recognized on February 28, 2021 and February 29, 2020.

The credit risk on cash and cash reserved for exploration and evaluation is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations.

c) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. As at February 28, 2021, cash amounts to \$831,776 (\$445,783 as at February 29, 2020) and the working capital of the Company is positive for \$854,359 (\$941,353 as at February 29, 2020). In order to continue its operation, the Company will have to find additional fund.

The following table presents contractual maturities (including interest payments where applicable) of the Company's liabilities:

19- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 28, 2021, the capital of the Company consists of equity amounting to \$2,580,500 (\$1,470,869 as at February 29, 2020). The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 28, 2021. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. In the past, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

20- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En avril 2021, la Société a octroyé 1 900 000 options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants, administrateurs et employés. Chaque option confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,075 \$ par action pour une période de 10 ans à compter du 27 avril 2021. Un montant de 138 700 \$ sera comptabilisé à titre de paiement fondé sur des actions concernant cet octroi.

20- SUBSEQUENT EVENTS

In April 2021, the Company granted 1,900,000 options to directors, officers and employees of the Company. Each option entitles the holder to purchase one common share of the Company at a price of \$0.075 per share for a period of 10 years from April 27, 2021. An amount of \$138,700 will be recorded as share-based compensation in relation with this grant.